

SEANCE DU 20 MAI 2021

Aujourd'hui, douze mai deux mil vingt et un, les membres du conseil municipal sont informés individuellement par courriel qu'une séance ordinaire du Conseil Municipal aura lieu au Trait d'Union, le jeudi vingt mai deux mil vingt et un à 20h00 avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour du Conseil Municipal

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2021 –
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance –
- 3) Communications du Maire –
- 4) Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions –
- 5) Recours à un contrat d'apprentissage pour l'année scolaire 2021/2022 –
- 6) Tarif des concessions des cimetières –
- 7) Tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2022 –
- 8) Motion relative à la création d'un groupement hospitalier de territoire Nord Alsace –
- 9) Divers –

Conformément à l'article L.121.10 du code des communes, la convocation ci-dessus est affichée à la porte de la Mairie.

Le Maire
Sylvie ROEHLLY



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

<u>Présidence</u>	ROEHLLY Sylvie
<u>Adjoint</u>	WINTER-KNECHT Didier WERNERT Annie KLEINMANN Jean-Jacques REGNIER Clarisse BLANCK Dominique
<u>Conseillers</u>	MUGLER Christelle – ACKER Dominique – ALBECKER Bernard – BLANCK Denis – BONICEL Bénédicte – FORR Bernard – FOURNAISE Véronique – GASSERT Cédrine – HILD Aline – JUNG Didier – KERTZINGER Francis – SORGIUS Christian – VATRY Edwige – VOGT Marie-Line – WEEBER Michelle.
<u>Absents</u>	RICK Stéphane a donné procuration à JUNG Didier – SORG Fabienne.

Commune

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle ouvre la séance à 20h05.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2021

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame BONICEL Bénédicte est désignée secrétaire de séance.

3. Communications du Maire

16/04/2021 : Réunion avec Messieurs BONN et WAEFFLER de l'AAPPMA

19/04/2021 : Réunion projet de territoire

Rendez-vous avec BRUNNER à la résidence séniors / mobilier de la salle commune

Rendez-vous avec M LAMBERT (géomètre) au sujet des zones inondables

20/04/2021 : Rendez-vous avec M ACKER de MUCK Habitat au sujet d'un permis de construire

Commission Administrative

21/04/2021 : Réunion de chantier Eglise

Rendez-vous - Projet "Ecole de Musique intercommunale"

22/04/2021 : Rendez-vous avec M. HIRSCHEL au sujet d'un permis

26/04/2021 : Anniversaire 90 ans Mme FOUSSE Yvette

Réunion coûts et performances du service de gestion des déchets à la CCBZ

27/04/2021 : Commission Administrative

Commission Communication

28/04/2021 : Réunion avec M Vincent THIEBAUT au sujet des séismes

Conseil d'Administration Mission Locale

Commission Environnement bio déchets à la CCBZ

- 29/04/2021 : Réunion de chantier / réception des travaux Eglise
Commission d'Attribution ALEF (périscolaire)
Conseil d'administration collège de HOERDT
- 30/04/2021 : Réunion projet de territoire CCBZ
- 03/05/2021 : Commission Aide à la personne à la CCBZ - Projet de territoire /
Thématique : « Stimuler le lien social »
- 04/05/2021 : Réunion projet de territoire – organisation – fiches actions
WEBINAIRE : Questionnement sur le règlement transports scolaires
Département 67
Commission Administrative
- 05/05/2021 : Réunion mensuelle avec Messieurs Pierre GROSS et Didier ROUSSEL
Rendez-vous avec Madame Christiane WOLFHUGEL et Monsieur Etienne
WOLF
Réunion mobilités à la CCBZ
Commission Jeunesse à la CCBZ / Thématique : "Booster l'Emploi des
Jeunes"
- 06/05/2021 : Réunion du Bureau PETR
Commission Espace W et Bâtiments
- 07/05/2021 : Commission PLU
Rendez-vous avec un riverain de la rue de la Dîme
- 10/05/2021 : Rendez-vous à la CCBZ concernant le circuit découverte
Réunion du Bureau CCBZ
Commission Petite Enfance / WEYERSHEIM
- 11/05/2021 : Réunion du jury de concours pour la sélection de trois équipes de maîtrise
d'œuvre pour le projet Mairie
Commission Administrative
- 12/05/2021 : Réunion PDA
Réunion de préparation Commission Jeunesse
Rendez-vous avec Messieurs KLEIN et KINDER Développeurs fonciers chez
BOULLE
Commission Finances à la CCBZ
Commission Communication
- 14/05/2021 : Mariage
- 17/05/2021 : Conseil Communautaire
- 18/05/2021 : Rendez-vous avec Monsieur SENDEL au sujet d'un permis de construire
Commission Administrative
- 19/05/2021 : Commission PLU
Conseil de Fabrique
Commission Jeunesse à la CCBZ
Réunion avec le SDEA à la passe à poissons
- 20/05/2021 : Réunion avec l'ALEF – bilan 2020
Commission PLU

Réunions de chantier tous les mercredis : 8h30 travaux de voirie du lotissement les Hauts de la Zorn – 11h chantier de la passe à poissons.

4. Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions

Didier WINTER-KNECHT

Chaque mercredi participation aux réunions de chantier de l'église. La réception des travaux a eu lieu le jeudi 29 avril.

Le Trait d'Union a été libéré, les cérémonies religieuses et messes sont à nouveau célébrées à l'église.

- 20/04/2021 : Commission Administrative
21/04/2021 : Réunion de chantier église
27/04/2021 : Rendez-vous avec les Sociétés VERT TECH et JLK aux ateliers pour une démonstration/essai d'un désherbeur à moteur thermique
Commission Administrative
28/04/2021 : Rendez-vous Espace W salle Mercure avec la Société ESP, dossier technique pour l'acoustique
29/04/2021 : Réception des travaux du chantier de l'église, en présence de toutes les entreprises pour contrôler la bonne exécution des travaux et signature du dossier unique de réception
04/05/2021 : Rendez-vous avec l'APAVE et ECOPLUS pour la validation des divers chantiers d'isolations des sous-planchés et de calorifugeage des conduites de chauffages
Commission Administrative
05/05/2021 : Réunion d'expertise à l'église suite au séisme FONROCHE/GEOVEN
06/05/2021 : Rendez-vous avec la Sté WEREYSTENGER Espace W salle Mercure pour un devis
Réunion de travail "Commission Espace W" et "Commission Bâtiments"
07/05/2021 : Commission de Sécurité Incendie ERP-IGH du magasin LIDL
Réunion de travail "Commission PLU"
08/05/2021 : Cérémonie du 8 mai au Monument aux morts
10/05/2021 : Rendez-vous avec la Sté PONTIGGIA pour l'implantation du nouveau jeu à l'école maternelle "les Cygnes"
11/05/2021 : Jury de sélection des candidats pour la réhabilitation de la Mairie
Commission Administrative
17/05/2021 : Conseil Communautaire à HOERDT
18/05/2021 : Commission Administrative
19/05/2021 : Réunion de travail "Commission PLU"

Madame WERNERT Annie

Réunion par visio PROJET TERRITOIRE Lien social
Rendez-vous téléphonique avec notre assistante sociale
Demande de logement aidé pour une personne.

- 7 anniversaires : - GOETZ Mina 85 ans le 20 avril
- FOUSSE Yvette 90 ans le 26 avril
- SCHILD Lydie 80 ans le 1^{er} mai
- FOURNAISE Lucie 95 ans le 7 mai
- NESTELHUT Pierrette 90 ans le 11 mai
- MATHIAS Jean Michel et Annette Noces d'or le 14 mai
- WOOG Marie 85 ans le 20 mai

Monsieur KLEINMANN Jean-Jacques

- 16/04/2021 : Réunion avec Messieurs BONN et WAEFFLER de l'AAPPMA
19/04/2021 : Réunion avec Messieurs LAMBERT et DUVAL au sujet de l'Aménagement Foncier
21/04/2021 : Réunion avec les établissements RUFFENACH à HOERDT pour effectuer la démonstration d'une machine
22/04/2021 : Réunion de chantier voirie rue de la Dîme

Commission Administrative
27/04/2021 : Démonstration d'une balayeuse aux ateliers
04/05/2021 : Commission Administrative
05/05/2021 : Réunion avec l'entreprise WOLFF (espace verts)
Réunion mensuelle avec Messieurs Pierre GROSS et Didier ROUSSEL
06/05/2021 : Réunion de chantier voirie rue de la Dîme
07/05/2021 : Commission PLU
11/05/2021 : Réunion du jury de concours pour la sélection de trois équipes de maîtrise
d'œuvre pour le projet mairie
Commission Administrative
12/05/2021 : Réunion pour le PDA en Mairie
Réunion de chantier de la passe à poissons
17/05/2021 : Conseil Communautaire
19/05/2021 : Aménagement Foncier
20/05/2021 : Réunion Grand Cycle de l'Eau à la CCBZ
Réunion de chantier voirie rue de la Dîme

Madame REGNIER Clarisse

Les animations de la médiathèque reprennent doucement : Charles Wanner était présent le dimanche 9 mai. Les inscrits ont assisté à la présentation de son livre « Géobiologie : recherche de perturbations naturelles et artificielles ». Les cours d'anglais et l'initiation à la tablette numérique ont repris le 5 mai 2021. Une nouvelle séance de Scrabble a eu lieu le 15 mai 2021. Un atelier fabrication de cœurs en tissu pour la fête des Mères aura lieu le 12 mai 2021. Toutes ces activités se font dans le plus grand respect des gestes barrières.

La Commission Communication s'est réunie le mardi 27 avril 2021 et le mardi 12 mai 2021.

Le Lien Communal est en cours de préparation.

Concernant le site Internet, une première session de formation des personnes concernées par la maintenance du site a eu lieu mercredi 5 mai 2021. La deuxième aura lieu le mercredi 19 mai 2021. Le nouveau site devrait être en ligne début juin.

La Commission Enfance s'est réunie le 10 mai 2021 pour définir les budgets des écoles.

Monsieur BLANCK Dominique

Communication avec les associations :

Le calendrier des fêtes 2021 a été renvoyé aux associations pour mise à jour des éléments annulés, maintenus ou reprogrammés du 2ème semestre 2021 (évolutions à suivre en fonction des restrictions sanitaires)

Le calendrier prévisionnel 2022 sera envoyé prochainement.

Point sur les investissements à l'Espace W :

Les Commissions Bâtiments et Espace W se sont réunies le 06 mai, et ont validé les points suivants :

Pose d'un nouveau revêtement de sol salle Jupiter :

Gerflor Taraflex polyvalent, pose en deux coloris, bois naturel (imitation parquet) pour la zone de jeux et un rouge uni sur la zone périphérique. La pose sera faite par la société Junger (Hoerd) les 2 premières semaines d'août 2021.

Budget 94000€ TTC.

Exemple de réalisation avec les coloris :



4331 Wood Natural



6180 Red

Taraflex ® Surface



Travaux d'acoustique salle Mercure :

Nous avons validé des travaux de rénovation et d'acoustique consistant à la mise en place d'un mur diffuseur de Schroeder, de pose d'un habillage mural en bois ajouré, de travaux de plâtrerie et de modifications du plafond ainsi que la pose de rideaux sur les fenêtres. Les travaux sont prévus cet été.

Budget 38000€

Remplacement des fenêtres salle Mercure :

Les 3 portes vitrées seront remplacées par 3 fenêtres avec vitres fixes en partie basse. Les travaux sont également prévus cet été.

Budget 7000€

Madame MUGLER Christelle

La Commission Communication et culture s'est réunie le 21 avril et le 19 mai autour du bulletin intercommunal.

Le 27 avril et le 12 mai, la Commission Communication a travaillé sur le prochain lien communal. Au programme, lectures et corrections d'articles.

La formation MEDIANET pour la gestion du nouveau site internet s'est tenue le 5 et le 19 mai.

La Commission Enfance s'est réunie le 10 mai pour déterminer un budget par année scolaire pour les écoles, réparti en un forfait par classe et une part fixe par élève.

CityKomi compte désormais 259 abonnements. L'article qui paraîtra dans le lien communal devrait faire augmenter le nombre de téléchargements de cette application.

5. Recours à un contrat d'apprentissage pour l'année scolaire 2021/2022

A l'instar des années précédentes, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de recourir à un contrat d'apprentissage pour étoffer le personnel communal de l'école maternelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Code du travail,

VU la Loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie,
VU la Loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail,
VU le Décret n°93-162 du 2 février 1993, relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial,

VU l'avis demandé au Comité Technique

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE le recours au contrat d'apprentissage,

DECIDE de conclure dès la rentrée scolaire 2021/2022, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Ecole Maternelle	1	CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance	2 ans

DECIDE d'attribuer les titres restaurant à l'apprenti(e) recruté(e) à raison d'un ticket par jour de travail complet effectué dans les locaux communaux.

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, article 6417 des documents budgétaires,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

6. Tarif des concessions des cimetières

Le Maire informe l'assemblée que le nouveau cimetière permet la mise en place de tombes à urnes (tombes de 1 x 1 mètre).

Il est proposé de fixer le tarif des concessions pour les tombes à urnes à 50 euros pour 15 ans et de profiter de cette occasion pour réévaluer les tarifs des autres concessions.

	Les tarifs actuels :	Les tarifs proposés :
- Concession simple sur 15 ans	75 €	90 €
- Concession double sur 15 ans	150 €	180 €
- Colombarium sur 15 ans	500 €	500 €
- Tombe à urne sur 15 ans	-	50 €
- Rosier du souvenir sur 15 ans	-	200 €
- Puit du souvenir	-	gratuit
- Jardin du souvenir	-	gratuit

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

FIXE à l'unanimité, les tarifs des concessions ainsi que suit :

- | | |
|---------------------------------|---------|
| - Concession simple sur 15 ans | 90 € |
| - Concession double sur 15 ans | 180 € |
| - Colombarium sur 15 ans | 500 € |
| - Tombe à urne sur 15 ans | 50 € |
| - Rosier du souvenir sur 15 ans | 200 € |
| - Puit du souvenir | gratuit |
| - Jardin du souvenir | gratuit |

7. Tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2022

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2022.

8. Motion relative à la création d'un groupement hospitalier de territoire Nord Alsace

Les groupements hospitaliers de territoire (GHT) ont été définis par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé, processus largement illustré à l'époque par l'absence d'association des élus locaux et des représentants des communautés médicales. Ces groupements constituent le cadre de coopération entre les établissements publics de santé d'un même territoire. On en compte aujourd'hui 136 sur l'ensemble du territoire national.

Le territoire du Nord Alsace appartient au GHT Basse Alsace-Sud Moselle (BASM). Ce groupement, un des plus importants sur le plan national en termes de capacités hospitalières, s'étend du nord au sud de Wissembourg à Erstein et jusqu'à Sarrebourg à l'ouest et couvre une population totale de près d'un million d'habitants. Le GHT BASM dépend du Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg - établissement « support » -, chargé d'assurer la mutualisation de certaines fonctions d'appui : gestion commune des ressources humaines, achats groupés, investissements, systèmes d'information, formation...

Pourtant, des dysfonctionnements ont rapidement pesé sur la pertinence de ce GHT « XXL » réduisant véritablement sa performance :

- une gouvernance lourde, dans un climat de confiance sensible entre ses membres
- une vie institutionnelle très inégalement animée (le comité territorial des élus n'a été réuni qu'une seule fois en juillet 2017)
- des fonctions mutualisées peu efficaces : entre lourdeurs et velléités centralisatrices sur le CHU : la complexité de la gestion administrative et le coût de fonctionnement de la fonction « achat mutualisé » sont préjudiciables à la réalisation d'économies réelles au sein d'un GHT qui compte 13 établissements hospitaliers étendus sur un si grand territoire et des prestataires de proximité ont été écartés des processus de marchés publics du fait de leur incapacité à répondre à une massification aussi importante, mais aussi de leur difficulté à se déplacer sur une zone géographique aussi étendue

- une implication forte et régulière des équipes médicales, soignantes et de direction, mais sans bénéfice réel pour les établissements de santé, ni pour la population
- un projet médical partagé peu avancé, presque 5 ans après la validation des orientations en comité stratégique.

S'inquiétant des dysfonctionnements de ce GHT, en 2019, les élus locaux ont impulsé et soutenu une réflexion visant à modifier son découpage, par la création de deux GHT dont un à l'échelle Nord Alsace, au motif que l'action territorialisée en matière de santé doit être construite à partir des réalités du terrain pour une prise en charge la plus efficace des parcours de soins de la population. Le Nord Alsace a fait la preuve de son caractère structurant en matière d'offre de soins hospitaliers et de santé publique. Son accessibilité, ses niveaux de spécialisation et de masse critique nécessaire à leur bon fonctionnement ont largement contribué à son positionnement régional.

Les quatre établissements publics de santé du territoire Nord Alsace (les centres hospitaliers de Bischwiller, Haguenau et Wissembourg et l'hôpital de La Grafenbourg), ont travaillé un nouveau projet médical partagé en y associant les acteurs médico-sociaux publics du secteur que sont le Centre de Harthouse (Haguenau) et les Ehpad de Bouxwiller, Hochfelden et Pfaffenhoffen. La demande de création du GHT Nord Alsace s'appuie sur ce nouveau projet médical partagé et sur une convention constitutive qui ont été déposés fin juin 2019 auprès de la Direction générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

A la suite du dépôt du projet de création du GHT Nord Alsace, la Direction générale de l'ARS

a diligenté un audit afin d'évaluer le fonctionnement du GHT BASM et d'apprécier l'opportunité d'un nouveau découpage.

Les travaux ont été présentés aux élus locaux et parlementaires d'Alsace du Nord en octobre 2020. La mission a conclu à de nombreux dysfonctionnements structurels du GHT BASM et à un apport limité au plan des filières médicales.

En revanche, le rapport démontre largement la pertinence d'un GHT Nord Alsace, en termes d'offre et de gradation des soins, de dynamique et de maturité collectives, comme de cohérence territoriale.

Ce GHT Nord Alsace doit être le résultat d'une organisation rationnelle et ambitieuse du système de santé en Alsace du Nord. Rappelons que la crise sanitaire n'a fait que confirmer combien la gestion de proximité a son intérêt et que la coopération transfrontalière est évidente pour ce territoire.

Pour autant, cela fait deux ans que le projet de création du GHT Nord Alsace a été déposé et les démarches administratives s'enlisent. Les nombreuses interpellations et échanges de courriers adressés à la Direction générale de l'ARS Grand Est et au Ministère en faveur d'un nouveau découpage du périmètre du GHT par la création du GHT Nord Alsace n'aboutissent pas, en dépit des rapports d'expertise favorables, du principe d'autorisation de création de nouveau GHT prévu règlementairement et de la volonté commune des élus locaux et des parlementaires de l'Alsace du Nord. Par ailleurs, les communautés médicales des établissements de la coopération hospitalière Nord Alsace se sont exprimées dans un courrier du 17 février 2021, pour réaffirmer, avec force, leur total engagement et leur détermination à voir se créer un GHT Nord Alsace.

Dans ce contexte, les élus du Nord Alsace s'alarment des lourdeurs technocratiques et des freins bureaucratiques contre-productifs qui empêchent l'aboutissement du projet,

et regrettent une position attentiste injustifiée de la part de l'ARS Grand Est. Ils attendent désormais une mise en œuvre réelle et rapide de la constitution du GHT Nord Alsace, avant que n'entre en vigueur la prochaine réglementation issue du Ségur de la santé qui rendra le GHT plus intégratif, encore moins agile et moins performant qu'aujourd'hui.

CONSIDERANT la pertinence du projet de création d'un Groupement hospitalier de territoire spécifique au regard de l'offre de soins et du niveau de gradation des soins proposés aux habitants du Nord Alsace,

CONSIDERANT la masse critique du territoire de santé Nord Alsace, équivalente à d'autres du Grand Est et au plan national,

CONSIDERANT la possibilité donnée par la loi de créer un GHT en déposant auprès de l'ARS un projet,

CONSIDERANT que le projet de création du GHT Nord Alsace est jugé « réfléchi et cohérent » par les rapporteurs de l'audit diligenté par l'ARS, par l'ensemble des communautés médicales et des organisations syndicales,

CONSIDERANT que les équipes des centres hospitaliers de la coopération hospitalière Nord Alsace sont prêtes à assumer les missions d'un établissement support,

CONSIDERANT les enjeux de coopération transfrontalière et la réalité des relations actuelles entre les équipements de santé de l'espace du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) « Eurodistrict PAMINA »,

CONSIDERANT l'impérieuse nécessité de conserver sur ce territoire un maillage fort et autonome en termes d'offre de soins au profit de la population,

CONSIDERANT l'intégration facilitée des structures médico-sociales et la nécessaire coordination avec la médecine de ville,

CONSIDERANT enfin l'indispensable maintien d'une articulation avec le CHU de Strasbourg et l'établissement psychiatrique du territoire (EPSAN) pour lesquels les porteurs du projet de GHT Nord Alsace se sont engagés par le biais d'une convention constitutive,

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

AFFIRME sa détermination que soit redéfini le GHT Basse Alsace-Sud Moselle pour aboutir à la création du GHT Nord Alsace,

DEMANDE à l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est de procéder, dans cet objectif, au découpage du GHT Basse Alsace-Sud Moselle,

DEMANDE à l'ARS Grand Est de valider la convention constitutive du GHT Nord Alsace et son projet médical partagé.

9. Divers

- Mme Bénédicte BONICEL dresse le compte-rendu de la dernière réunion de la Commission « Développement économique » de la CCBZ. Il a notamment été question de la recherche d'un terrain d'environ 15 ares dans la communauté de communes pouvant accueillir le projet d'une aire de camping-car. Elle a également précisé que par rapport à la pétition qui circule actuellement contre le projet de l'EPSAN, plusieurs scénarios avaient été étudiés dans le passé mais aucun n'a abouti.

Personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 22h30.